

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
25 FÉVRIER 2025 À 18 HEURES**

ORDRE DU JOUR

- 1** Ouverture de la séance extraordinaire
- 2** Nomination d'un cadre - Service du génie et des infrastructures - Directeur
- 3** Octroi de contrat - Mise à niveau des équipements CVCA - Garage municipal et usine d'épuration des eaux usées - Appel d'offres public GI-2024-029T
- 4** Adoption - Règlement 2025-M-364-1 modifiant le règlement numéro 2023-M-364 créant une réserve financière pour l'entretien du Théâtre le Patriote et du bâtiment administratif
- 5** Adoption du Règlement 2025-EM-385-1 modifiant le règlement 2024-EM-385 - Dépense - Emprunt - 11 270 000 \$ - Réfection - Station de pompage Saint-Venant - Conduites - Aqueduc - Égout - Byette - Major - Charbonneau
- 6** Adoption du Règlement numéro 2025-EM-400 décrétant une dépense et un emprunt de 1 662 000 \$ pour le remplacement des membranes de filtration à l'usine de production de l'eau potable
- 7** Adoption du Règlement numéro 2025-EM-401 décrétant une dépense et un emprunt de 1 242 000 \$ pour la réhabilitation du poste de pompage Major
- 8** Adoption du Règlement numéro 2025-EM-402 décrétant une dépense et un emprunt de 505 000 \$ pour la réfection de la chaussée et le drainage du chemin Brunet
- 9** Adoption du Règlement numéro 2025-EM-403 décrétant des dépenses et un emprunt de 500 000 \$ pour des services professionnels requis dans le cadre de l'élaboration de plans et de devis de divers projets municipaux
- 10** Adoption du Règlement numéro 2025-EM-404 décrétant une dépense et un emprunt de 750 000 \$ pour l'exercice des clauses résolutoires de divers immeubles vendus par la Ville
- 11** Adoption - Règlement numéro 2025-M-405 concernant les modalités d'accès et la protection de l'environnement du lac des Sables
- 12** Adoption - Règlement numéro 2024-U53-103 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-U53 – Contenant que les éléments du règlement numéro 2024-U53-103 non désapprouvés
- 13** Adoption - Règlement de remplacement 2025-U53-103-1 modifiant le règlement de zonage 2009-U53 – Plan de zonage - Grille des usages et des normes - Vc-502 et Vc-506 – contenant la disposition désapprouvée du Règlement 2024-U53-103

14 Période de questions sur l'ordre du jour

15 Levée de la séance extraordinaire